

Conseil Général
Séance plénière du 29 octobre 2010
Paul Cuturello - Président du groupe socialiste et apparentés

Monsieur le Président, mes cher(e)s collègues,

Lors de notre session du 28 juin dernier, je vous avais remercié d'avoir reporté la tenue de notre assemblée pour cause de journée d'action et de manifestation contre la réforme des retraites. Avec deux millions de manifestants elle fut un succès, auquel vous aviez d'une certaine façon un peu contribué.

Depuis, pas moins de 7 autres journées d'action et de manifestation ont eu lieu, la dernière en date s'étant déroulée hier. Avec encore 2 millions de manifestants, la détermination des français contre cette réforme injuste ne faiblit pas.

Entre temps, il y a eu l'été de la honte où l'on a vu le Président de la République exploiter des faits divers avec un cynisme électoraliste évident pour tenter de reprendre la main après la cuisante défaite des élections régionales. Et l'on a vu avec effarement pour la première fois un Président de la République lier officiellement délinquance et immigration, et une circulaire officielle du Ministère de l'Intérieur désigner nommément une population, les gens du voyage, les Roms comme boucs émissaires. L'image de la France, pays des Lumières et des droits de l'homme en a été fortement et durablement affectée, au point de prendre le risque d'être sanctionnés par l'Union Européenne, un comble !

Evidemment, vous n'avez pas été en reste, vous vous êtes même distingué dans cette surenchère qui a abaissé la France. Après avoir fait adopter la suspension des allocations familiales pour cause d'absentéisme des enfants, vous avez proposé d'infliger des peines de prison aux parents d'enfants délinquants, au mépris du plus élémentaire principe qui régit notre droit. Peu importe, l'essentiel ce sont les annonces et les effets escomptés.

Cet été calamiteux pour l'image de notre pays a alourdi un climat déjà pesant dont je m'inquiétais au mois de juin. Après les licenciements de journalistes jugés irrévérencieux à l'égard du Prince, voici les vols à répétition d'ordinateurs de journalistes qui ont pour point commun d'enquêter sur l'affaire Woerth-Bettancourt. Coïncidences bien sur, mais quelque peu troublantes tout de même qui interviennent dans une atmosphère déjà pesante. Nicolas Sarkozy avait promis une République « irréprochable », avec ces affaires nous allons vers une République irrespirable !

Toutes ces outrances et ces diversions n'ont pas empêché le puissant mouvement social contre la réforme des retraites, qui a fini par prendre le dessus sur cette démagogie nauséabonde.

Car les français l'ont bien compris, et le disent manifestation après manifestation, le confirment sondage après sondage, cette réforme est injuste parce qu'elle fait porter l'essentiel de l'effort de financement sur les plus modestes. L'entêtement du gouvernement et du Président de la République à vouloir coûte que coûte reculer à 62 ans et 67 ans l'âge légal de départ à la retraite, n'a d'autre explication que la satisfaction des exigences du MEDEF sur ce dossier dont le but est d'ouvrir un nouveau marché juteux pour les assurances privées, dont un des principaux bénéficiaires ne serait autre qu'un certain Guillaume Sarkozy délégué général du groupe Malakoff Médéric et frère de Nicolas.

On comprend mieux dès lors l'arrogance incroyable dont fait preuve le gouvernement. Et dans ce domaine non plus vous n'êtes pas en reste. Vous avez déclaré dans le quotidien local « qu'il y a autour d'un million de français qui manifestent, mais il faut aussi entendre la voix des 65 millions qui ne manifestent pas ». Alors si on suit votre raisonnement, on peut considérer que comme il y a eu autour de 500 personnes (selon les organisateurs, 1000 selon la police) à la manifestation de soutien à la réforme organisée par l'UMP 06 samedi 23 octobre à Nice, il faut aussi entendre les 1.072184 azuréens qui ne la soutiennent pas ! Ça fait du monde !

Dire que le dialogue social est rompu est un doux euphémisme.

En réalité cette politique obéit à la même logique que celle de la désignation des boucs émissaires, il s'agit encore et toujours de dresser les français les uns contre les autres.

Elle aboutit à un immense gâchis.

Peut-être, le Président finira-t-il par entendre raison, ne promulguera pas la loi et ouvrira les négociations réclamées par les syndicats.

J'en doute très fortement, Il restera alors aux français une solution somme toute simple, quand un président refuse de changer d'avis, il suffit de changer de président !

Car après avoir sacrifié une partie de leur salaire pour participer aux mouvements, les français vont finir par se dire qu'il existe en fait un moyen beaucoup plus économe pour obtenir satisfaction : c'est de voter pour changer le président. Et voter ça ne coûte rien, c'est encore gratuit.

Mais venons en aux questions budgétaires et penchons nous donc sur cette DM1.

L'an dernier vous nous disiez, parlant de la crise, « le plus dur est derrière nous ». Pourtant malgré l'augmentation des impôts de 15 % (17 % avec l'effet bases) la DM1 de juin avait, pour la première fois, été négative.

Cette année la DM1 a une autre particularité, sa date, mais aussi sa déconnexion du compte administratif qui était catastrophique avec une épargne brute en chute libre.

Avec seulement 16,9M€ représentant 1,2% des crédits ouverts au BP, elle est singulièrement famélique.

Les dépenses de fonctionnement progressent de 2%, passant de 932 €/hab au BP à 947 €/hab à la DM.

Les économies se font notamment sur la compétence sport et jeunesse (-8.4 % par rapport aux inscriptions du BP) mais aussi sur les dépenses de personnel. Nous sommes pourtant sous la moyenne nationale avec un ratio de 19.20, pour une moyenne nationale de 24.28 et de 19.50 pour les départements de plus d'1 million d'habitants. Vous poursuivez votre dogme du non remplacement d'un fonctionnaire partant à la retraite sur deux, ce qui a conduit à supprimer 325 postes alors que le chômage continue d'augmenter comme en attestent les derniers chiffres. Pourtant, non content de contribuer à aggraver la situation de l'emploi, vous affirmez dans un entretien récent dans un journal local vouloir persister dans cette voie malthusienne et même aller au-delà.

Signe des temps, avec cette DM vous innovez, si on peut dire, en appelant pour la première fois les budgets annexes à la rescousse du budget principal du département avec le reversement des excédents de ces budgets au budget principal et ce pour plus d'1 million d'euros.

Autre innovation, vous mettez à contribution pour la première fois les fonds de réserve des collèges que vous ponctionnez. Enfin, après avoir fortement augmenté à 3€ les tarifs des cantines scolaires en 2009, vous les augmentez de nouveau cette année. Mais, Marie-Louise Gourdon y reviendra.

Ainsi vous n'hésitez pas à « gratter les fonds de tiroirs » et à faire les poches des familles si je peux m'exprimer ainsi.

En ce qui concerne l'investissement, vous affectez l'excédant de 7.3 M€ de la section d'investissement 2009 à la réduction de l'emprunt de 2010. Il s'agit là d'un aveu concernant la dégradation très rapide de la situation de la dette.

Je vous avais fait remarquer en juin dernier que le ratio de désendettement était passé de 1 an en 2004 à 12 ans en 2009, soit une augmentation vertigineuse aboutissant à une situation sinon périlleuse, du moins délicate. C'est donc sans surprise que j'ai pris connaissance du classement des départements en matière d'endettement paru ces jours-ci dans la presse et dans lequel notre département décroche la place peu enviée du département le plus endetté de France, avec 942M€ d'emprunts, soit 859€ par habitant.

Nous sommes redevenu un département champion, mais champion de la gestion aventureuse !

Au cours de ces dernières années vous avez en effet continué à vous lancer dans des investissements parfois inconsidérés, entraînant un effet boule de neige des emprunts et des intérêts qui leur sont liés et qui nous placent aujourd'hui dans cette situation.

J'avais pourtant tiré la sonnette d'alarme dès 2006 en vous alertant sur le caractère aléatoire des recettes des droits de mutation extrêmement élevées à ce moment là. Si on observe un regain de vigueur de cette ressource qui s'était fortement réduite en 2009 avec un manque à gagner de 110M€, elle ne retrouvera pas de si tôt les niveaux de 2007 et 2008. Et il semble qu'elle risque de ne jamais les retrouver étant donné que ces recettes seront à l'avenir soumises à prélèvement au bénéfice d'un fonds départemental de péréquation sur les droits de mutation. Si dans l'immédiat il semble que nous soyons pas mis à contribution, cette disposition nouvelle éloigne définitivement toute perspective de retrouver une situation comme celle des années 2007-2008.

En ce qui concerne le devenir institutionnel et financier de notre collectivité nous aurions souhaité que vous nous rapportiez des précisions sur les questions qui ont été en débat lors du 80e congrès de l'Assemblée des départements de France qui s'est tenu les 20 et 21 octobre en Avignon. Vous n'étiez pas présent, c'est dommage, vous auriez pourtant au moins apprécié le lieu : la salle du Conclave du palais des Papes.

Cette Assemblée a permis aux présidents de département de dégager de vraies convergences de vues face à une situation plus que préoccupante comme en atteste la résolution adoptée à l'unanimité, et le groupe auquel vous appartenez a voté pour. Je la cite :

« Pour les 102 présidentes et présidents de Conseils Généraux, quelle que soit leur sensibilité, leurs inquiétudes sont grandes quant à la dégradation des finances départementales liée au dynamisme des allocations universelles de solidarité

versées pour le compte de l'Etat, à la perte d'autonomie fiscale et au gel des dotations de l'Etat à l'égard des collectivités territoriales. »

Avec la réforme territoriale qui va être au cœur des débats lors de la commission mixte paritaire du 3 novembre prochain, on peut s'interroger sur l'avenir de notre département et pourtant vous n'en dites pas un mot.

Tout d'abord, la future et probablement seule Métropole, au sens de la loi, que vous appelez de vos vœux risque, si elle voit le jour, de bouleverser totalement l'équilibre des Alpes-Maritimes.

Vous avez mis en place une Inspection Générale chargée de réfléchir notamment à la question. Le débat des Orientations Budgétaires n'est-il pas le bon moment pour évoquer le travail de réflexion ou attendez vous le lendemain des élections cantonales pour annoncer aux habitants que le Conseil Général verra son rôle particulièrement réduit et n'aura plus les moyens de les accompagner dans leur vie quotidienne ?

Mais le constat le plus grave sur cette réforme territoriale que vous soutenez, c'est qu'il est vain de vouloir préserver la compétence générale du département si on n'a plus les moyens de l'exercer asphyxié qu'il sera par les non compensations de l'Etat. A vous lire, il n'en serait rien, mais les coupes sombres dans le budget ne laissent pas place aux doutes.

La loi de finances 2010 ne donne plus au département la possibilité de fixer les taux d'imposition à l'exception du Foncier Bâti. Vous avez beau jeu d'annoncer dans le journal qu'il n'y aura pas d'augmentation d'impôts en 2011 !

Vous tentez de nous convaincre que les nouvelles règles de compensation de l'Etat sont favorables aux Alpes-Maritimes vous basant sur les prévisions du rapport Durieux. Celui-ci n'a peut-être pas pris les mêmes précautions que le Ministère sur la fiabilité de ses prévisions qui sont identiques et qui indiquent une progression de 3 % chaque année. Je livre donc les commentaires du Ministère « *Ces simulations, encore provisoires, sont fournies à titre purement indicatif et sont susceptibles d'être révisées* ».

Et d'ailleurs, ça ne s'est pas fait pas attendre, puisque Monsieur Baroin vient de réaffirmer le Gel des dotations d'Etat aux collectivités pendant au moins 3 ans !

On est en plein brouillard !

Dans cette situation de flou le plus complet, le débat d'orientation budgétaire aurait pu contribuer à nous guider dans la recherche des chemins budgétaires menant à la dissipation des incertitudes qui pèsent sur l'avenir de notre collectivité. Mais il n'en est rien, et nous proposer, comme vous le faites, de chausser des lunettes noires pour nous orienter dans ce brouillard n'est certainement pas le meilleur moyen pour arriver à bon port.

Nous voterons donc contre la Décision Modificative proposée.